

# DIJON 2021

## Charte des personnes participant au rassemblement du 6 au 9 août 2021

Pour la participation au rassemblement international du 6 au 9 août 2021 à Dijon, il est demandé à chaque personne de s'engager par cette « charte » afin que la vie collective exprime que nous sommes solidaires les uns des autres. Ce rassemblement est co-organisé par Abolition des armes nucléaires-Maison de la Vigilance, Association de médecins français pour la prévention de la guerre nucléaire, Agir pour le désarmement nucléaire-Franche-Comté, Amis de la terre Côte-d'Or, Arrêt du nucléaire 34, CANVA, MAN-Côte-d'Or, Mouvement de la Paix, Réseau Sortir du nucléaire, Sortir du nucléaire 21, Stop-nucléaire 26/07 et a le soutien de la municipalité de Dijon et de Non-violence XXI.

-----

1 – Je partage les objectifs de ce rassemblement qui sont l'abolition des armes nucléaires et vérité et justice pour les victimes du nucléaire militaire tels qu'ils sont exprimés par les associations organisatrices. Ces associations sont opposées au nucléaire militaire et pour la plupart opposées au nucléaire civil ; je n'exprimerai pas publiquement des positions différentes.

2 – Je suis d'accord avec l'esprit et la stratégie de non-violence.

3 – Je participerai aux cercles de mise en commun, ma forme de participation aux diverses actions proposées lors de ce rassemblement sera exprimée au groupe.

4 – Certaines activités d'interpellation sont proposées, d'autres peuvent être décidées sur place. Je me réserve le droit de ne pas participer à ces activités si elles ne correspondent pas à ma philosophie ou si je n'en comprends pas l'intérêt sans pour autant en gêner le déroulement.

- 4.1 – Le jeûne total ou partiel est une des actions proposées. Les zones du camping réservées aux personnes jeûneuses sont strictement espaces de jeûne, de silence et de repos. Seules l'eau et les tisanes seront autorisées sur tous les espaces d'activités des personnes jeûneuses. Les personnes ne jeûnant pas pourront s'alimenter en dehors de ces espaces.
- 4.2 – J'assume pleinement ma santé et en aucun cas les personnes organisatrices ne pourront être tenues responsables d'un quelconque problème de santé me concernant.
- 4.3 – Je m'engage à respecter la vie en collectivité. En cas de désaccord avec le groupe, je me conformerai à l'avis du « groupe d'accompagnement », formé de membres des organisations responsables et dont les noms suivent : Françoise Meseguer et Thierry Duvernoy.
- 4.4 – au camping comme sur les lieux publics de notre présence, chaque personne participant à notre groupe reste intégralement responsable de ses affaires personnelles.

5 – J'autorise la publication des photos et des vidéos qui seront faites pendant ces jours de rassemblement, où apparaîtra mon image. Dans le cas contraire, je signale ma réserve ci-dessous par la mention manuscrite « droit à l'image refusé ».

6 – Dans le cas où les circonstances ne me permettraient pas de faire face à une situation, je demande aux personnes accompagnatrices de prendre contact avec la personne suivante :

Nom : .....Prénom : .....Tél : .....

-----

Je soussigné·e .....accepte les termes de cette charte.

A Dijon, le.....signature précédée de la mention « lu et approuvé »